



**Syndicat Mixte de la Base de Loisirs
de Saint-Quentin en Yvelines**

N°2022-D34

OBJET :
Demande crédits
d'investissement
Région : Acquisition
de mobilier pour
l'espace évènementiel

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 05 octobre à 17h

Le Comité Syndical légalement convoqué pour la séance du 28 septembre 2022 n'a pu se réunir faute de quorum. Il est de nouveau convoqué ce jour avec le même ordre du jour et s'est tenu à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Chantal CARDELEC - Sandrine GRANDGAMBE (suppléante)
Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :

Mesdames Colette GERGEN- Anne CAPIAUX- Sylvie PIGANEAU
Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

A donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Monsieur CACHIN

CONSIDERANT que l'espace évènementiel propose des activités de toute nature et qu'afin de répondre à la demande des entreprises principalement, il convient de mettre à disposition des clients du mobilier tels que des tables, chaises et bancs ;

CONSIDERANT que l'espace évènementiel possède actuellement 43 tables (soit 258 places), 42 chaises et 42 bancs (soit 126 places) et que ce mobilier n'est actuellement pas suffisant pour faire face à l'ensemble des demandes des clients, et notamment celles des entreprises qui représentent notre clientèle la plus lucrative ;

CONSIDERANT que la solution de location de matériel avec refacturation au client est assez peu efficace du fait du problème de délais et de disponibilité du mobilier en pleine saison ;

CONSIDERANT que l'objectif étant de pouvoir accueillir jusqu'à 500 personnes et qu'il est proposé d'acheter, pour compléter le mobilier existant, 42 tables, 196 chaises, 52 bancs ainsi que 6 chariots de rangement ;

CONSIDERANT que ces derniers éléments amènent le Syndicat Mixte à solliciter des financements afin de se doter du matériel nécessaire pour compléter le mobilier existant comme suit :

- 42 tables soit :	6 400 €
- 196 chaises soit :	3 700 €
- 52 bancs soit :	3 700 €
- 4 chariots soit :	1 700 €
- Éco taxe :	300 €
- Soit :	15 800 €

CONSIDERANT qu'il convient dès lors, de solliciter des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France permettant l'acquisition de mobilier pour l'espace évènementiel d'un montant de 15 800 €

Mbres en exercice : 9
Présents : 3
Suffrages exprimés : 3

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,**

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 15 800 € pour l'acquisition de mobilier à destination de l'espace évènementiel ;

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 05 octobre 2022
Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN